

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **4 juillet 2011**

Décision n° **B-2011-2459**

commune (s) : Saint Fons

objet : Autorisation donnée à la compagnie immobilière Sarraïl SAS de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur les tenements communautaires situés rue Louis Girardet, cadastrés sous les numéros 73, 75 et 76 de la section AM

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 27 juin 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 juillet 2011

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Bret, Reppelin (pouvoir à M. Bouju), Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à M. Brachet), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Barge, Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Bernard R.), Gelas, Peytavin, M. Sangalli.

Absents non excusés : MM. Sécheresse, Vesco, Julien-Laferrière, David G., Lebuhotel.

Bureau du 4 juillet 2011**Décision n° B-2011-2459**

commune (s) : Saint Fons

objet : **Autorisation donnée à la compagnie immobilière Sarrail SAS de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur les tènements communautaires situés rue Louis Girardet, cadastrés sous les numéros 73, 75 et 76 de la section AM**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 22 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire des tènements situés rue Louis Girardet à Saint Fons, cadastrés sous les numéros 73, 75 et 76 de la section AM, pour une contenance d'environ 2 346 mètres carrés.

Afin de pouvoir réaliser un programme de logements, la compagnie immobilière Sarrail SAS a sollicité la Communauté urbaine de Lyon pour que ces tènements lui soient cédés.

Sans attendre l'aboutissement de cette cession en cours de transaction et afin de ne pas retarder le cas échéant la réalisation de ce projet, il est proposé au Bureau d'autoriser d'ores et déjà la compagnie immobilière Sarrail SAS, ou toute société ou personne se substituant, à déposer des demandes de permis de construire et de démolir ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise la compagnie immobilière Sarrail SAS, ou toute société ou personne se substituant, à déposer des demandes de permis de construire et de démolir portant sur les tènements communautaires situés rue Louis Girardet à Saint Fons, cadastrés sous les numéros 73, 75 et 76 de la section AM, en vue de l'élargissement d'un programme de logements.

2° - Cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux avant l'obtention des permis nécessaires et ne préjuge en rien de la cession à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 5 juillet 2011.